



FEDERATION FRANÇAISE DU MILIEU MONTAGNARD

Siège national : 18 rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08

Tarifs des cotisations de la saison 2020 - 2021

Tarifs votés par l'assemblée générale FFMM du 14 mars 2020.
Période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

CLUBS - Cotisation annuelle statutaire (1)

60.00 € jusqu'à 100 membres + 0.60 € par membre supplémentaire. Maximum 400 €.

Carte Montagne remises aux clubs (cotisation complémentaire) (2)

Individuelle : 28.00 €

Familiale : 72.90 €

Junior < 18 ans : 21.50 €

Protection Juridique (Cotisation complémentaire)

67.00 € jusqu'à 100 membres + 0.67 € par membre supplémentaire

Gratuite si 75 % de Cartes Montagne délivrées par le club

(1) cotisation de base.

(2) Les associations doivent ajouter leurs frais de gestion au prix de la carte qu'elles délivrent à leurs membres.

